



**Procès-verbal de la 5<sup>e</sup> séance  
du Conseil d'établissement de l'école de Ramezay**  
tenue en virtuelle  
le 26 mars 2021 à 18h30  
Rencontre TEAMS

**Présences :**

Pascal Vaillancourt, directeur  
Mélissa Ouellet, directrice adjointe

Marie-Claire Benjamin, enseignante  
Karine Cloutier, enseignante  
Karine Doyon, enseignante  
Nathalie Bernier, technicienne en service de garde  
Claudia Tanguay enseignante  
Émilie Mailloux, enseignante

Judith Farley, parent  
Catherine Gosselin, parent  
Cara Rioux, parent  
Martine Gobeille, parent

**Absence :**

Nancy Massé, enseignante  
Éric St-Amand, parent  
Marlaine Thériault, enseignante

**Autre  
présence :**

Aucune

**1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Ouverture de la séance à 18h39 après que le quorum ait été vérifié.

**2. Nomination du secrétaire d'assemblée**

Madame Mélissa Ouellet est proposée comme secrétaire d'assemblée.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Cara Rioux fait la lecture de l'ordre du jour

Madame Martine Gobeille propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

tel que présenté.

avec les modifications suivantes :

**CRE.20-21-28**

**Adopté à l'unanimité.**

**4. Mot de bienvenue**

Monsieur Pascal Vaillancourt remercie le conseil d'établissement pour le travail effectué en comité afin d'élaborer et de statuer sur les critères de sélection d'une direction d'établissement de l'école de Ramezay.

**5. Question du public**

Aucune question du public

**6. Adoption du procès-verbal du CÉ du 22 mars 2021**

Les membres du conseil présents lors de l'Assemblée générale confirment que le procès-verbal est conforme aux propos tenus.

Madame Nathalie Bernier propose l'adoption du procès-verbal du 22 mars 2021.

tel que présenté

avec les modifications suivantes :

**Adopté à l'unanimité.**

**CRE.20-21-29**

**7. Suivi au comité de parent**

Madame Judith Farley fait un suivi de la rencontre du 7 avril 2021.

Une présentation a été faite pour discuter de la douance chez l'élève. Madame Farley présente le napperon de la douance, outil pour mieux comprendre l'élève. La douance n'est pas un diagnostic, c'est un profil. Ces élèves ont des comportements qui peuvent imiter les comportements des élèves TDAH et des élèves TSA.

Suivi sur la pandémie : 102 membres du personnel ont été déclarés positif à la COVID, plus de 6000 élèves en isolement depuis le début de l'année.

**8. Adoption – Critères de sélection d'une direction d'établissement**

Madame Cara Rioux présente les travaux du conseil d'établissement en lien avec les critères de sélection d'une direction d'établissement.

Les travaux du conseil d'établissement ont démontré que chacune des compétences d'une bonne direction sont liées les unes aux autres et que certaines sont complémentaires.



Par ordre de priorité :

- 1- La communication interpersonnelle (4,9 sur 5)
- 2- La gestion d'équipe et coaching (4,9 sur 5)
- 3- Le leadership mobilisateur (4,6 sur 5)
- 4- La vision stratégique (4,2 sur 5)
- 5- Le sens politique (3,5 sur 5)
- 6- La gestion des résultats (3,3 sur 5)

Madame Judith Farley propose l'adoption du document *Critères de sélection d'une direction d'établissement, avec la modification suivante* :

*P.5 – Retrait de Considérant le projet éducatif et les enjeux de l'école de Ramezay. liés à...*

**CRE.20-21-30**

**Adopté à l'unanimité.**

**9. Visionnement – Capsule(s) en lien avec la formation obligatoire des membres du conseil d'établissement**

La formation obligatoire en lien avec la nouvelle gouvernance scolaire se présente sous forme de sept capsules.

Comme convenu durant la dernière séance, le conseil d'établissement visionne les capsules suivantes :

Capsule 3 – Conseil d'établissement en bref (3 min.)

Capsule 4 – Rôles et responsabilités des membres et de la direction (5 min.)

Capsule 5 – Fonctionnement d'un conseil d'établissement (6 min.)

**10. Approbation sorties et activités :**

**Camping Les Jardins d'eau (22 juin – 6 e année)**

Monsieur Pascal propose que l'on se prononce sur la tenue de l'activité sous réserve du respect des mesures sanitaires en vigueur au moment de l'activité.

**CRE.20-21-31**

Madame Karine Doyon propose l'adoption de l'activité et les frais reliés à celle-ci.

**11. Points d'information**

La grève des enseignants s'est bien déroulée. Une entente de principe a été signée. L'école pourrait être touchée par une autre grève (personnel de soutien).



**12. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est proposée par madame Marlaine Thériault à 19h39.

**CRE.20-21-32**

**Adopté à l'unanimité.**

---

Cara Rioux, présidente

---

Pascal Vaillancourt, directeur